

Les verbes de mouvement et l'auxiliarité en latin

Par FRANCOISE LETOUBLON, Grenoble

S'efforçant de découvrir dans la langue un système de périphrases aspectuelles, W. Dietrich¹⁾ trouve en latin comme en grec et comme dans les langues romanes diverses périphrases: *sum* + participe présent semble attesté dès le latin archaïque avec une valeur durative; en latin postclassique, la locution *eō* + participe présent ou gérondif semble avoir eu une valeur aspectuelle progressive²⁾. Nous ne discuterons pas ces hypothèses; en revanche, le verbe latin *eō*, *īre* nous semble avoir eu deux emplois périphrastiques remarquables, auxquels Dietrich, peut-être à cause de son parti-pris aspectuel, n'a pas semblé prêter attention. Pour la locution *eō* + supin, nous voudrions étudier les critères de l'emploi avec valeur lexicale et d'un éventuel emploi auxiliaire; quant à l'infinitif futur passif en *īrī*, on voudrait définir son statut par rapport aux critères de l'auxiliarité, en s'interrogeant sur son origine dans l'histoire de la langue latine, à la suite d'une première partie portant sur le grec (Glotta, 60, 1982, 178–196).

2. *Peri phrases et syntagmes auxiliaires formés avec īre en latin*

2.1. *Eō supin.: de la locution avec verbe de mouvement à l'emploi explétif ou à l'emploi auxiliaire?*

La locution *eō* + supin est bien attestée en latin, dans un emploi qui semble parallèle au tour grec V_{Mt} + participe futur³⁾ “je vais + infinitif”. En latin archaïque, on n'a aucune preuve d'un emploi auxiliaire, le sens de déplacement concret étant en général au moins possible: Plaute, *Cas.* 162 *eo questum ad uicinam* “je vais me plaindre auprès de la voisine” (périphrase à verbe de mouvement pour nous); *id.*, *ibid.* 721 *quia quod tetigere . . . / si eas ereptum, ilico scindunt* “car si l'on va leur arracher ce qu'ils ont touché, ils le déchirent aussitôt”⁴⁾.

¹⁾ W. Dietrich, „Der periphrastische Verbalaspekt im Griechischen und Lateinischen“, *Glotta*, 51, 198–228.

²⁾ Dietrich, *op. cit.*, 221–228.

³⁾ Pour le symbolisme que nous utilisons, voir “Les verbes de mouvement en grec. De la métaphore à l'auxiliarité?”, *Glotta*, 60, 180, note 6.

⁴⁾ Cf. Ernout-Thomas, *Syntaxe latine*², (deuxième tirage corrigé) Paris, Leumann-Hofmann-Szantyr, 380–382, 6 204. Il semble que A. Meillet et

On comparera, avec verbe de mouvement parfois autre que *eō*, Plaute, *Merc.* 857 *quonam ego illum curram quaeritatum*, Liv. 3, 25, 6 *legati ab Roma uenerunt questum iniurias.*, Virg. *En.* II; 786 . . . *aut Grais seruitum matribus ibo*. On trouve des exemples de cette périphrase avec substitution de l'infinitif au supin: Ter. *Phorm.* 102 *uoltisne eamus [eam] uisere?* "voulez-vous que nous allions la voir?", mais la forme de supin doit remonter à un état archaïque de la langue, comme en témoigne la périphrase correspondante en ombrien: *Tables Eugubines: auif aseriato etu* "aues obseruatum ito".

Le sens de *eō* s'affaiblit parfois au point de paraître explétif, ainsi chez Plaute, *Aul.* 736.

Quam ob rem ita faceres meque meosque perditum ires liberos littéralement "pour quelle raison agirais-tu ainsi et irais-tu me perdre, moi et mes enfants?", la valeur de *ire* semble affective, comme dans le français "qu'est-ce qu'il est allé nous faire là?" "qu'est-ce qu'il va encore inventer?". Bien que certains auteurs aient parlé d'un phénomène d'auxiliation du fait extraordinaire, nous croyons que la définition stricte de l'auxiliarité et de ses critères formels permet d'écarter ce type de périphrase sans hésiter en français (en particulier, on a remarqué que la possibilité d'employer *aller* ou *venir* dans ces syntagmes sans différence très nette va dans ce sens: "Qu'est-ce qu'il vient encore nous raconter?"). *id.*, *Cist.* 4 *qui magis potueritis mihi honorem ire habitum* "vous auriez pu avoir plus d'égards pour moi": *ire habitum* ne semble être qu'une variante expressive de *habere*.

Certaines périphrases avec *ire* + supin se sont lexicalisées: pour *ultum ire* et *pessum ire*, le sens du verbe de mouvement est encore possible d'après le contexte dans certaines occurrences, comme Salluste, *Jugurtha* 68, 1: *Metellus postquam de rebus Uagae actis comperit, paulisper maestus ex conspectu abit. Deinde ubi ira et aegritudo permixta sunt, cum maxima cura ultum ire iniurias festinat.* ". . . avec

J. Vendryes (*Traité de grammaire comparée . . .*, 299) se sont laissés entraîner par le parallèle tentant du français, et qu'ils n'ont pas regardé de près les exemples: "En latin ancien, le verbe *ire* suivi du supin a pris une valeur voisine de celle du futur: *eō questum ad uicinam* 'je vais me plaindre' (= je me plaindrai) à la voisine' (Pl. *Cas.*, 162)". Leumann-Hofmann-Szantyr (312-313, & 175 et 381, & 204) sont avec raison beaucoup plus prudents, citant comme infinitif futur périphrastique seulement *ultum ire* (à la suite de Thielmann) et suggérant que cette évolution a pu se faire au cours de l'histoire du latin. Comme nous l'avons vu, les exemples anciens montrent en effet tous une valeur sémantique ou expressive possible de *ire* plutôt qu'une valeur grammaticale.

le plus grand soin, il se hâte d'aller venger les torts subis . . .". Mais, le plus souvent, cette valeur lexicale est indiscernable: *e.g.* Quintilien, XI, 42 *Sed illa quoque diuersa bonum uirum decent: malos odisse, publica uice commoueri, ultum ire scelera et iniurias, et omnia, ut initio dixi, honesta.* "Mais d'autre part, les qualités inverses conviennent aussi à l'honnête homme: haïr les méchants, s'émouvoir pour le bien public, chercher à venger les crimes et les torts, et, comme je l'ai dit au début, tout ce qui est honorable". *Pessum ire* sert d'infinitif passif (présent) à *perdō*: la forme est donc sentie comme une forme périphrastique correspondant au présent *pereō*, composé de *eō*; de même pour le verbe "vendre", la langue oppose *uendō*, actif, à *ueneō*, auquel on donne une valeur "passive", avec les infinitifs *uendere* et *uenum ire* (voir Wackernagel, *Vorlesungen*, 140, Leumann-Hofmann-Szantyr, § 162, p. 288): en perdant sa valeur lexicale propre, l'infinitif *ire* se rapproche parfois d'un morphème grammatical discontinu, tandis que d'autres formes du paradigme du verbe "aller" s'agrègent par la composition au lexème. On retrouvera le phénomène de la perte de la valeur lexicale "aller" dans le cas de l'infinitif futur passif.

Un exemple comme Tite Live XXXII, 22,5 *Is diu obtestatus filium ut consulere Achaeos communi saluti pateretur neu pertinacia sua gentem uniuersam perditum iret, postquam parum proficiebant preces, iuratus . . . peruicit . . .* et qu'il n'aille pas (n'allât) perdre l'humanité tout entière par son obstination" pourrait donner lieu à une interprétation aspectuelle (*perditum iret* serait la transposition au subjonctif de *perditum it* dans le sens d'un futur prochain "il va perdre . . ."): on verrait alors un syntagme auxiliaire dans la périphrase verbale. Mais, malgré les grammairiens (Ernout-Thomas, *loc.cit.*, Leumann-Hofmann-Szantyr, § 175, pp. 312-313, nous n'avons pas pu consulter l'article de Thielmann cité sur le sens futur de *ultum ire*), les formes en *-um ire* ne peuvent être tenues pour un exemple sûr de syntagme auxiliaire en latin à l'époque classique si l'on ne peut trouver une série d'occurrences sûres. On ne peut pas se contenter d'une occurrence isolée comme celle de Tite-Live pour conclure à la probabilité d'un syntagme auxiliaire, d'autant qu'ici (au contraire de l'occurrence de *πορεύομαι τελευτᾶν* dans la *Septante*, voir *Glotta* 60, 193-196, où l'on ne peut choisir qu'entre l'interprétation métaphorique et l'interprétation auxiliaire), on peut penser à une transposition au style indirect du syntagme *perditum it* dans le sens d'une périphrase du fait imprévu, extraordinaire ou accidentel, phénomène connu par ailleurs en latin. Un auxiliaire

inusuel n'en est pas un, ce n'est qu'une curiosité stylistique; son usage habituel et idiomatique fait partie de la définition même du syntagme auxiliaire. Dans l'exemple de Tite-Live, à moins que l'on ne découvre dans la même synchronie une série d'emplois parallèles avec valeur de futur proche, on verra un nouvel exemple de l'affaiblissement sémantique de *ire*, qui tend à devenir explétif dans son emploi périphrastique⁵). Comme c'est souvent le cas dans les langues, un usage expressif à l'origine devient explétif, c'est-à-dire qu'il perd tout sens.

2.2. *L'infinitif futur passif en iri*

2.2.1. *Un vrai syntagme auxiliaire en latin*

L'infinitif futur passif, périphrase formée du supin et de l'infinitif présent de forme passive *iri* est un exemple plus probant de l'utilisation de *eō* comme auxiliaire en latin: la description du syntagme et son statut auxiliaire ne posent pas de problème; en revanche, son origine et l'histoire de son développement en latin restent énigmatiques.

La forme n'est pas très fréquente: on relève au plus 4 occurrences chez Plaute⁶): *Cas.* 699 *nisi se sciat uilico non datum iri* "à moins qu'elle ne sache qu'elle ne va pas être donnée au fermier" montre que la locution *datum iri* est invariable (*se* représente une femme) et que le supin *datum* n'est pas confondu avec le participe, qui serait accordé (**datam iri*). *Curc.* 491 (*memento promississe te . . .*) *mihi omne argentum redditum eiri* "souviens-toi que tu m'as promis que tout l'argent me serait rendu",

Rud. 1242 *mihi istaec uidetur praeda praedatum irier*. (traduction A. Ernout: "Ce butin va sans doute nous être butiné"),

Truc. 886 *propter hunc spes etiamst hodie tactuiri militem*. littéralement, "grâce à lui, il y a encore un espoir que le soldat va être touché aujourd'hui", et 5 chez Térence⁷): *Andr.* 177 *qui postquam audierat non datum iri filio uxorem suo* "après qu'il eut entendu qu'elle ne serait pas donnée comme épouse à son fils",

⁵) Un argument en faveur de l'interprétation auxiliaire de l'exemple de Tite-Live est qu'il se trouve dans un passage au *discours indirect*: le futur proche pourrait être un substitut stylistique du futur. Ce caractère réconfortant ne compense pas l'isolement de cet exemple.

⁶) Voir P. Perrochat, *Recherches sur la valeur et l'emploi de l'infinitif subordonné en latin*. Paris, 1932, 22-23.

⁷) *Ibid.*, 23, avec le renvoi à A. Ernout, *Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine*. Paris, 1909, 47.

Ad. 70 dum id rescitum iri credit, “dans la mesure où il croit que la chose se saura” (Marouzeau) = “va être sue”, *ib.*, 694 (*credebas*) . . . *illam sine tua opera in cubiculum iri deductum domum?* “croyais-tu qu’elle allait être amenée dans ta chambre, à domicile, sans que tu t’en occupes?”, “sans que tu te donnes le moindre mal?”, *Eun.* 139 *Ait, si fidem habeat se iri praepositum tibi | Apud me . . .* “il dit que, s’il avait ma parole qu’il aura le pas sur toi auprès de moi . . .” (trad. J. Marouzeau),

Hec. 40 . . . quom interea rumor uenit | datum iri gladiatores . . . “comme entretemps courut le bruit que des jeux de gladiateurs allaient être donnés”,

5 exemples chez César⁸), 54 chez Cicéron⁹): le tour semble avoir atteint son apogée à l’époque classique, malgré la concurrence de l’infinitif présent passif et de la périphrase avec *fore ut*.

2.2.2. *Iri*: un morphème de passif sans source lexicale?

Si la description et l’analyse de *-um iri* comme syntagme auxiliaire en latin ne fait aucun doute, l’histoire du syntagme reste problématique: *eō* n’a pas de formes passives sauf dans le cas du passif impersonnel¹⁰). Mais le développement de la périphrase auxiliaire à partir du passif impersonnel n’est pas attesté avec certitude.

Le sens de déplacement de *iri*, valeur concrète d’un infinitif du verbe “aller” dans une périphrase verbale, est possible dans quelques uns des exemples anciens, ce qui permet de supposer qu’il y est une trace de la valeur lexicale ancienne de la locution, en passant dans le raisonnement d’une valeur *possible* à l’inférence d’une valeur “encore sensible”. Ainsi, pour Térence, *Ad. 694*, on peut reconstituer la filière d’évolution que voici: **eunt deductum illam domum in cubiculum* “ils vont (on va) l’amener à la maison dans la chambre” (*eunt* aurait sa valeur lexicale de verbe de mouvement) → **itur deductum illam in cubiculum* “on va l’amener”: passage au passif impersonnel → *illam iri deductum* “qu’elle va être amenée”: passage du passif impersonnel qui précède à l’infinitif par l’intermédiaire de la proposition infinitive et du discours indirect. On

⁸) Perrochat, *op. cit.*, 41–42.

⁹) *Ibid.*, 59–61.

¹⁰) Sur *itur* et le passif impersonnel en latin, voir Wackernagel, *Vorlesungen*, 144–149, Leumann-Hofmann-Szantyr, 287–291, & 162, Monteil, *Éléments*, 262–264 et 279, et déjà, dans l’antiquité, Charisius, qui à propos de l’impersonnel, cite Virgile *itur in antiquam siluam* (Keil, *Gramm. Lat.*, I, 252).

remarque encore une fois que *deductum* n'est pas un participe, puisque la forme n'est pas accordée avec le sujet féminin de l'infinitif, *illam*. Ernout et Thomas notent aussi que l'ordre des mots peut avoir son importance: *īrī*, précédant le supin, peut malgré le passage à la forme passive garder quelque chose de sa valeur lexicale.

Les exemples pourraient donc s'expliquer à partir d'un emploi impersonnel de *itur* + supin, transposé à l'infinitif en *īrī* + supin. On suppose l'existence d'une locution **itur deductum* "on va amener", **itur factum* "on va faire", **itur datum* "on va donner". En passant à l'infinitif, la forme impersonnelle aurait pu, avec un sujet à l'accusatif, redevenir personnelle, mais avec une valeur passive¹¹): (*dicunt*) *deductum iri* "ils disent qu'on va amener" → (*dicunt*) *illam deductum iri* "ils disent qu'elle va être amenée", explication donnée déjà par Wackernagel, *Vorlesungen*, 149.

Malheureusement, on ne trouve dans les textes guère de traces du syntagme actif *īre* + supin avec la seule interprétation auxiliaire possible, ce syntagme pouvant fournir la source du futur passif. L'exemple ambigu de Tite-Live (ci-dessus) a une autre interprétation possible, il est isolé dans la synchronie du latin classique, et de toute façon tardif par rapport à l'apparition de *-um iri* chez Plaute. Les traces de *itur* + supin sont encore plus rares: dans l'état actuel de la documentation, on n'en connaît qu'un seul exemple; Wackernagel (*loc. cit.*) invoquait en effet à l'appui de son explication un passage d'un discours de Caton, qui aurait employé l'indicatif impersonnel *mihī factum itur* avec un sujet féminin (*quae*, représentant *contumelia*): telle qu'elle est, la phrase de Caton est en relation évidente avec, par exemple au discours indirect (*dicīt Cato*) *sibi contumeliam factum iri* (et non *factam*). Mais cet exemple isolé, attesté seulement par la tradition indirecte (Aulu-Gelle, *Nuits Attiques*, 10, 14), peut-il suffire à prouver l'origine impersonnelle de l'infinitif futur passif du latin?

En citant la phrase de Caton à l'appui de son explication du développement de l'infinitif futur passif, Wackernagel et les grammairiens qui l'ont suivi paraissent supposer *a priori* une filière d'évolution qui n'est pas forcément vraie historiquement. On voit par exemple chez Woodcock, 113, à quels excès ce type de raisonne-

¹¹) Meillet-Vendryes, *loc. cit.*: "Si *datum ire* traduit l'idée de 'être sur le point de donner', *datum iri* signifiera 'être sur le point d'être donné'. C'est de là que le latin a tiré un infinitif futur passif qui finit à la basse époque par devenir une forme une".

ment peut amener: à partir de Tér. *H. T.* 315 *tu tibi laudem is quaesitum* on fabrique par transformation passive l'énoncé **itur a te laudem quaesitum*, énoncé dont l'acceptabilité en latin n'est garantie par aucun texte, mais que la logique de la théorie seule garantit: "... would normally be expressed in the passive by ..." (nous soulignons). Il nous semble nécessaire de regarder de près le passage d'Aulu-Gelle d'où, depuis Wackernagel, l'on extrait la citation de Caton.

Il faut remarquer d'abord qu'il s'agit expressément d'une réflexion grammaticale, ou méta-linguistique: la citation ne vient pas appuyer une analyse psychologique ou politique, mais il s'agit précisément de donner un exemple du type *contumelia illi factum itur, iniuria factum itur*. Selon Aulu-Gelle, la phrase à l'infinitif *illi iniuriam factum iri* est courante et n'a donc pas besoin de la garantie d'une attestation, alors que l'indicatif est exceptionnel, ou du moins "un peu plus rare" (*paulo est remotius*) et nécessite donc cette garantie: il s'agit en quelque sorte de rechercher dans les énoncés réels prononcés par autrui des indices du sentiment de grammaticalité ou d'acceptabilité d'une tournure ou d'un énoncé fabriqué. Aulu-Gelle met donc expressément en relation deux types d'énoncés syntaxiquement possibles dans le même état de la langue latine, mais ne se préoccupe nullement de l'origine des deux formes, ni de savoir si dans l'histoire du latin l'une pourrait être la source de l'autre.

En bonne méthode, au lieu de poser *a priori* que *contumeliam uel iniuriam factum iri* a sa source dans *contumeliam factum itur*, on devrait se demander si le processus inverse n'est pas aussi possible: puisque l'acceptabilité de *illud (acc.) factum itur* (passif impersonnel) paraît à un Romain moins évidente que celle de *illud factum iri*, il se pourrait que la seconde forme soit la plus ancienne et la source de l'autre.

Dans ce cas, il faudrait trouver une autre origine possible pour l'infinitif futur passif. Or, le latin connaît un autre cas où la forme passive est entraînée par la valeur passive d'un autre élément qu'elle-même dans la phrase: il s'agit de l'"attraction du passif" avec *coepi, desii* (voir Leumann-Hofmann-Szantyr, 6 162, p. 288, Maurel, 1980). Il est remarquable que la "règle" d'attraction du passif ne joue que quand l'infinitif complément est un vrai passif et non quand il s'agit d'un moyen, de forme passive seulement: *coepta est appellari canes* (Plaute), *dici . . . coeptum est* (Cicéron), mais *ut auctor desinat inquire* (Lucrèce), *coepit defricari* (*Rhét. Her.*).

Ne pourrait-on penser que l'infinitif futur passif latin s'est formé par une attraction de la sorte? La langue possédait une locution verbale en *-um ire*, de valeur active et qui n'avait pas le statut de syntagme auxiliaire, mais où le verbe "aller" tendait à perdre sa valeur lexicale propre. On avait besoin d'une forme passive pour le futur du discours indirect, et la valeur passive ne pouvait être marquée dans la forme du supin, neutre quant à la diathèse: la marque de la diathèse aurait pu être reportée sur la forme du verbe "aller", à l'époque où elle achevait de perdre sa valeur lexicale, l'existence du passif impersonnel *itur*, infinitif *iri* fournissant une forme du paradigme apte à servir de marque du passif.

Dans cette hypothèse *factum eō*, *factum ire* serait premier. Sans devenir un syntagme auxiliaire, cette locution avait perdu sa valeur sémantique pleine; au passif, comme la valeur de diathèse ne pouvait être portée par *factum*, elle se serait reportée morphologiquement sur la forme du verbe "aller", *ire* → *iri*, qu'elle faisait ainsi passer au statut de morphème de temps et diathèse (définition de l'auxilient). La phrase attestée par Caton serait dans ce cas une création analogique secondaire: à partir de *dicunt factum iri contumeliam*, on aurait refait (*contumelia*) *factum itur* sur le modèle de *dicitur Homerum caecum fuisse: Homerus dicitur caecus fuisse*. On n'aurait pas besoin alors de passer par un intermédiaire impersonnel **contumeliam factum itur* qui, malgré Wackernagel et Woodcock, n'est jamais attesté¹²).

L'hypothèse suggérée ici sur l'origine de l'infinitif futur passif dans l'histoire de la langue n'a à dire vrai pas davantage de chances d'être "vraie" que l'hypothèse de Wackernagel devenue traditionnelle. Nous voulions seulement montrer qu'une alternative était possible, et comment l'utilisation d'un témoignage linguistique peut parfois entraîner de dangereux *a priori* de méthode. Ce qui importe ici, c'est que le latin possède avec *-um iri* un véritable syntagme auxiliaire, mais que la langue n'a gardé aucune trace claire de la manière dont il s'est formé: alors que dans d'autres cas, en grec comme en latin, on croit voir se former des syntagmes auxiliaires qui n'aboutissent pas jusqu'à la formation d'un morphème

¹²) Sans aller aussi loin que Woodcock dans la reconstruction syntaxique Wackernagel pose comme originel un passif impersonnel avec complément à l'accusatif qui n'est nullement attesté, même indirectement: "Man sagte ursprünglich gewiß z.B. *contumeliam factum itur*" (op. cit., les mots soulignés le sont par nous).

grammatical, on voit ici le processus achevé, mais on ne peut expliquer avec certitude son origine.

Du point de vue synchronique, *īrī* + supin doit être analysé comme un *morphème grammatical discontinu*, marque de *temps* (futur) et de *diathèse* (passif) à la fois. Quand le supin est antéposé, il doit d'ailleurs être uni à l'infinitif *īrī* dans la prononciation comme le montre la prosodie (*dat(um) īrī*, *praedat(um) īrier*, parfois même la graphie (*tactuirī*). Alors que le latin utilisait normalement pour former le passif un morphème flexionnel, la langue a recouru pour l'infinitif futur passif à la solution originale de la périphrase avec le verbe "aller". Pour l'affinité de *eō* avec une valeur passive, on rappellera les locutions *uenum īre*, *pessum īre*, qui sont considérées comme une sorte de passif supplétif des composés correspondants de *dare*, alors qu'elles sont morphologiquement actives (l'opposition de diathèse actif/passif s'explique en fait par les structures actanciennes respectives de *dare* et de *ire*).

On pourrait songer à expliquer la propension de *īre* à fournir un morphème grammatical de passif en perdant sa valeur lexicale d'origine par l'absence de passif pour ce verbe, typiquement intransitif (même *Romam it* ne fournit pas **Roma itur*, mais seulement, avec le passif impersonnel, *Romam itur*, prouvant bien que dans la phrase active, *Romam* n'est nullement interprétable comme l'"objet" de la phrase). On dirait alors que *īrī* est obligatoirement interprété comme morphème grammatical parce qu'il ne pouvait recevoir aucune interprétation lexicale. Mais cet argument, expliquant la valeur grammaticale d'une forme par l'absence de toute valeur lexicale possible, nous semble dangereux, pouvant être utilisé dans plusieurs sens: il suppose que l'on aurait consciemment créé une forme sans interprétation lexicale possible, pour en faire un morphème grammatical; l'évolution habituelle des syntagmes auxiliaires se fait au contraire généralement par désémantisation d'un élément d'abord attesté dans une périphrase dans laquelle il a une valeur sémantique pleine: c'est ce que la tradition a supposé depuis Wackernagel en donnant comme source à l'infinitif futur passif une périphrase impersonnelle du type **itur factum*, *itur deductum*. Dans l'autre solution génétique que nous proposons, l'attraction de la valeur de la forme auxiliée de supin provoquant la *forme passive de l'auxiliant īrī*, nous ne partons pas moins d'une périphrase d'origine avec valeur sémantique pleine, *īre factum*, *īre deductum*, qui aurait perdu cette valeur au profit d'une valeur expressive (état attesté par de nombreux exemples).

L'analyse du syntagme *-um iri* comme un morphème d'infinitif futur passif ajouté à un élément lexical (paradigme du verbe conjugué) au supin amène alors à conclure que le latin est allé ici plus loin que le grec, et même plus loin que le français, dans l'utilisation d'un verbe de mouvement comme auxiliaire: il s'agit indiscutablement d'un phénomène d'auxiliation, de temporalité et de diathèse à la fois, les deux catégories qui ne sont pas suspectes¹³). Selon sa place par rapport au supin, *iri* pourrait avoir le statut, soit de *avoir* dans la formation du passé composé français, soit de *-ai* dans celle du futur (ancien auxiliaire en diachronie, intégré dans la conjugaison comme morphème grammatical):

<i>iri deductum</i>	} forme composée (<i>iri</i> , <i>a</i> sont auxiliaires).
<i>il a mangé</i>	
<i>dat(um) iri</i>	} forme fléchie en synchronie, analysable comme une ancienne forme composée dans l'histoire de la langue (<i>iri</i> , <i>-a</i> sont des morphèmes de temps, de diathèse).
<i>il manger-a</i>	

En latin même, on pourrait aussi comparer le statut et la fonction de *iri* à ceux de *fui*: le parfait supplétif du verbe "être" entre en effet dans certaines formes composées, avec le statut d'auxiliaire. Mais sous la forme *-b-*, sa racine a aussi fourni les formes du futur en *-bō* et de l'imparfait en *-bam*: ces anciennes formes composées utilisant comme auxiliaire une forme dont la valeur lexicale originale était "devenir" (héritée de l'i.e. **bhew- bhū-*) sont devenues des formes de flexion, et l'auxiliaire y a perdu sa valeur lexicale d'origine jusqu'à devenir un simple morphème grammatical¹⁴). Avec l'infinitif futur passif, le latin va donc dans l'utilisation d'un verbe de mouvement comme auxiliaire plus loin que le grec ou même le français, plus loin que l'auxiliation, jusqu'à la désémantisation totale, par l'intégration de l'auxiliaire dans la conjugaison comme morphème grammatical.

¹³) Sur l'auxiliation et les catégories de temporalité, de diathèse et modalité, voir F. Letoublon, "Il vient de pleuvoir . . .", *ZFSL*, à paraître (Conclusion).

¹⁴) Sur le processus diachronique de transformation d'un syntagme verbal composé de deux unités autonomes en un syntagme auxiliaire, voir E. Benveniste, "Les transformations des catégories linguistiques" (*PLG* II, 126-136): passage du latin *hoc habet compertum*, à *episcopum inuitatum habet*, puis au français *il a appris cela*, *il a invité l'évêque* (130), passage de *a quibus magis suscipi habebat* à *Nazareus uocari habebat secundum prophetiam, essere abetis, uidere abes*, et enfin *salverai, prinderai* (*Serments de Strasbourg*) 130-131; évolutions parallèles des périphrases avec *ἔχω* et *θέλω* + infinitif vers le futur en *θα* du grec moderne, *θα γράψω* "j'écrirai", 133.

References

- Seules les références non données dans *Glotta* 60 seront données ici.
- Ernout A. 1909. *Recherches sur l'emploi du passif latin à l'époque républicaine*. Paris.
- Ernout A. - Thomas F. 1969. *Syntaxe latine*. Paris (deuxième tirage revu).
- Keil H. 1857. *Grammatici latini*. Leipzig (reprod. Hildesheim, 1961).
- Leumann M., Hofmann J. B. 1965. *Lateinische Syntax und Stilistik*. neubearbeitet von A. Szantyr, München.
- Maurel J. P. 1980. "Coepi, desii et l'attraction du passif", *Cahiers Grammaire* 2 (Université de Toulouse le Mirail), 5-44.
- Meillet A. - Vendryes J. 1966. *Traité de grammaire comparée des langues classiques*⁴ (quatrième tirage revu par J. Vendryes), Paris.
- Monteil P. 1970. *Éléments de phonétique et de morphologie du latin*. Paris.
- Perrochat P. 1932. *Recherches sur la valeur et l'emploi de l'infinitif subordonné en latin*. Paris.
- Woodcock E. C. 1959. *A new Latin Syntax*. London.

Kann *modus* ‚personales Vorbild‘ bedeuten?

Zu QUINT. inst. 12, 10, 21, CIC. dom. 65 und FILASTR. 132, 2

Von SIEGMAR DÖPP, München

Eine kurze Betrachtung der drei Stellen und ihres Kontexts ergibt, daß *modus* entgegen der Auffassung von E. Brandt (ThLL 8, 1966) personenbezogen nicht im Sinne von ‚Vorbild‘ gebraucht worden ist. In Quint. 12, 10, 21 ist *modum* zu tilgen.

Als Quintilian inst. 12, 10 das *genus orationis* behandelt, kommt er auch auf die seit langem übliche Unterscheidung zwischen *Asiani* und *Attici* zu sprechen (§ 16) und erklärt, seinem Vorbild Cicero folgend¹⁾, die Redeweise der ‚Attiker‘ verdiene entschieden den Vorzug vor derjenigen der *Asiani* (§ 20). In der dann folgenden Erörterung verknüpft Quintilian ciceronische Urteile und Argumente aus Brutus 284-287 und Orator 24-29 miteinander. Allen ‚attischen‘ Rednern gemein sei die Schärfe des Urteils, aber die Formen, in denen sich ihre schöpferische Kraft ausprägen, seien sehr verschieden; es gehe nicht an, ausschließlich die schlichten Redner,

¹⁾ S. etwa Cicero, Brutus 325-327.